



**A** CH-3003 Bern  
BAG

---

À tous les pharmaciens cantonaux et hospitaliers  
À tous les médecins cantonaux  
à la Conférence des directrices et directeurs  
cantonaux de la santé (CDS)

Votre référence:  
Référence/Numéro de dossier: 650-3  
Notre référence: GIG/ADA/ZAS  
Berne, le 11 septembre 2020

### **Lettre d'information concernant la disponibilité des médicaments COVID-19 importants / Acquisition de remdésivir par la Confédération**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions encore une fois de votre précieuse collaboration, qui nous permet de faire face ensemble à la crise COVID-19 et de garantir la disponibilité des médicaments pour les patients.

Comme vous le savez, les cas de COVID-19 sont en augmentation ces derniers mois, et nous devons nous attendre à une nouvelle détérioration de la situation épidémiologique. Pour se préparer à une telle évolution, l'OFSP, en étroite collaboration avec l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) et Swissmedic, a constitué dès le début de l'été des **stocks supplémentaires de médicaments importants COVID-19** chez différents fournisseurs de ces médicaments. Il s'agit en particulier des médicaments dont l'utilisation était déjà nettement plus élevée lors de la première vague : propofol et midazolam, rocuronium et atracurium. La Confédération a également convenu avec les fournisseurs de quantités supplémentaires de fentanyl, de kétamine et de voriconazole.

Ces quantités supplémentaires sont stockées chez les fournisseurs respectifs et les hôpitaux peuvent les commander normalement. La facturation est également effectuée, comme d'habitude, directement par le fournisseur. L'OFSP suivra la consommation de ces stocks par le biais d'un suivi mensuel des patients COVID-19 traités.

Au cours des dernières semaines, nous avons constaté une tendance qui fait que, en raison de certaines réglementations cantonales, des stocks plus importants de certains médicaments ont été également constitués et, dans certains cas, des commandes pour des stocks allant jusqu'à trois mois ont été passées.

Cette approche met en danger la sécurité nationale de l'approvisionnement, car les fournisseurs ne sont pas en mesure de fournir ces quantités pour l'ensemble du marché suisse, et il existe un risque que certains hôpitaux disposent de très grandes quantités en stock, tandis que d'autres hôpitaux ne reçoivent aucun produit.

Si une situation telle que celle qui s'est produite ce printemps devait se reproduire, l'OFSP et l'OFAE devraient à nouveau intervenir, rationaliser les produits et les répartir sur une base hebdomadaire. Afin d'éviter ce scénario, qui est très compliqué pour toutes les parties concernées, nous vous demandons donc de procéder comme suit lors de la **commande de médicaments importants COVID-19** :

**Niveau de stock minimum** : 30 jours (sur la base du besoin normal en 2019)

**Quantité maximale de commande** : 30 jours (sur la base du besoin normal en 2019) plus le besoin pour les patients COVID-19.

Si votre stock couvre déjà vos besoins pour plus de deux mois, **veuillez ne pas commander d'autres marchandises** avant d'avoir réduit votre stock à 30 jours.

L'OFSP et l'OFAE surveillent chaque semaine l'état des stocks dans les établissements de santé ainsi que l'état des stocks et des livraisons prévues chez les fournisseurs, afin d'assurer l'approvisionnement des médicaments importants.

Si une pénurie d'un des médicaments importants pour le COVID-19 devait se manifester, les deux offices réagiraient immédiatement et tenteraient par tous les moyens de se procurer les quantités manquantes.

Depuis ce printemps, l'OFSP, l'OFAE et Swissmedic coordonnent l'approvisionnement de la Suisse en produits importants COVID-19, en étroite collaboration avec les associations professionnelles concernées, la GSASA et l'Association des pharmaciens cantonaux (représentée par son président, Samuel Steiner).

Si vous avez des questions concernant cette procédure, vous pouvez contacter ces organismes ou bien sûr à tout moment aussi l'OFSP ou l'OFAE (voir ci-dessous pour les adresses de contact).

Nous vous remercions pour votre soutien.

### **Situation de l'approvisionnement en remdésivir**

Jusqu'à présent, la Suisse a été approvisionnée en **remdésivir** avec les quantités restées de diverses études cliniques. Ce matériel nous a été fourni gratuitement par Gilead Suisse. Ces stocks seront épuisés dans les prochaines semaines.

Nous avons le plaisir de vous informer que **la Confédération a conclu un accord d'approvisionnement avec Gilead Suisse** pour des livraisons régulières de remdésivir. Selon l'article 18 de l'Ordonnance 3 COVID-19 (RS 818.101.24), la Confédération préfinance l'acquisition des biens médicaux importants lorsque c'est elle qui les acquiert.

La **procédure de commande du remdésivir reste inchangée** ; les hôpitaux peuvent commander les produits auprès du distributeur sélectionné par la Confédération. Dès que les stocks restants du matériel des essais cliniques seront épuisés, le distributeur facturera alors les coûts du produit et les frais de livraison directement à l'hôpital. La Confédération s'arrangera ensuite directement avec le distributeur.

Gilead a fixé un **prix global** pour son produit à **390 USD par flacon**. À cela s'ajoutent la TVA et les frais d'expédition, actuellement en discussion entre la Confédération et le distributeur. En outre, un supplément doit être inclus dans le cas des envois le week-end. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des coûts par Gilead à la page suivante (en anglais) :

<https://www.gilead.com/news-and-press/press-room/press-releases/2020/6/an-open-letter-from-daniel-oday-chairman--ceo-gilead-sciences>.

En raison de la capacité de production de Gilead toujours très limitée, la **procédure de commande pour le remdésivir restera en place jusqu'à nouvel ordre**. Des plus amples informations sur la procédure de commande ainsi que sur les médicaments COVID-19 importants se trouvent sur notre site internet : [https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/medizin-und-forschung/heilmittel/covid19\\_vo\\_2.html](https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/medizin-und-forschung/heilmittel/covid19_vo_2.html).

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ces informations et profitons de l'occasion pour vous remercier une fois de plus pour l'excellente coopération de ces derniers mois.

Notre équipe transversale Médicaments (OFAE, Swissmedic, OFSP), qui est là pour vous soutenir dans le domaine de l'approvisionnement en médicaments, continuera de vous accompagner dans les mois à venir.

Si vous avez des questions, vous pouvez également contacter l'OFSP (Daniel Albrecht) ou l'OFAE (Monika Schäublin) à tout moment :

M. Daniel Albrecht, Chef de Section Droit de produits thérapeutiques (OFSP)

Tel. +41 58 466 09 51

E-Mail: [daniel.albrecht@bag.admin.ch](mailto:daniel.albrecht@bag.admin.ch)

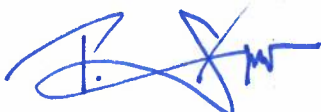
Mme Monika Schäublin-Müller, Cheffe suppléante Secretariat Produits thérapeutiques (OFAE)

Tel. +41 58 460 83 49

E-Mail: [monika.schaeublin@bwl.admin.ch](mailto:monika.schaeublin@bwl.admin.ch)

Meilleures salutations,

Le Directeur



Pascal Strupler